



DEMANDE DE PAIEMENT ECHELONNE FRAIS D'HEBERGEMENT

RESPONSABLE FINANCIER :

ELEVE/ CLASSE :

OBJET DE LA CREANCE : Demi-Pension ou Internat

TRIMESTRE :

MONTANT TOTAL Dû :€

Les échéances doivent être réparties sur le trimestre, la créance doit être entièrement réglée au cours du trimestre concerné.

ECHEANCE n°1 :€ encaissement en date du.....

ECHEANCE n°2 :€ encaissement en date du.....

ECHEANCE n°3 :€ encaissement en date du.....

En cas de non-respect de l'échéancier proposé, le recouvrement serait effectué par la voie d'un huissier de justice, des frais supplémentaires vous seraient appliqués conformément au décret 2016-230 du 26 février 2016 relatif aux tarifs de certains professionnels du droit et au fonds interprofessionnel de l'accès au droit et à la justice.

Modalités de règlements proposés :

- Chèque bancaire établi à l'ordre de : LYCEE POLYVALENT GALLIENI

- En espèces, à la caisse de l'établissement.

- par virement bancaire au compte de l'établissement LYCEE GALLIENI :

IBAN : FR76 1007 1310 0000 0010 0133 079 BIC : TRPUFRP1 Mention du virement : le nom de votre enfant

NOUVEAU PAIEMENT EN LIGNE : site du lycée <http://joseph-gallieni.entmip.fr/> rubrique ESPACE INTENDANCE puis PAIEMENT RESTAURATION EN LIGNE, vos identifiants et mots de passe figurent sur la première facture.

Fait à Toulouse, le
Le responsable financier,

Bon pour accord,
L'agent comptable,
Agathe EBOZO'O